

Liège, le 15 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de Liège et le Barreau proposent des consultations juridiques aux victimes des événements du 13 décembre

Suite aux dramatiques événements survenus à Liège ce mardi 13 décembre, la Ville de Liège et le Barreau ont décidé d'organiser des permanences juridiques accessibles à toutes les victimes directes ou indirectes des événements.

Ces consultations juridiques, proposées gratuitement et solidairement par les membres du Barreau, auront lieu **ces lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 décembre de 9 à 18h à l'Ancienne Halle aux Viandes** (à côté de la Cité Administrative) Quai de la Goffe à Liège.

Espérant que cette aide spontanée puisse atténuer quelque peu les dommages subis par les citoyens, le Collège communal et le Barreau vous remercient de bien vouloir relayer cette information dans votre organe de presse.

Pour le Collège communal,

Le Bourgmestre,
Willy DEMEYER

Pour l'Ordre des Avocats

Le Bâtonnier,
Eric LEMMENS

Contact presse : Eric Lemmens, Bâtonnier 0475/471480
Laurence Comminette : 0474/940149